

Compte rendu de l'assemblée du 2 octobre 1914, p.m.

Son Honneur le Maire Médéric Martin, Président; MM. les Commissaires Côté et Ainey.

1.—Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: Que les travaux de réparation à l'entrée de l'Hôtel-de-Ville soient suspendus jusqu'à nouvel ordre, et que M. le Commissaire Ainey soit prié de faire une enquête pour savoir qui a ordonné l'exécution de ces travaux.

2.—Soumise une invitation de MM. Lessard d'aller visiter la caserne de pompiers No 39 du Parc Terminal, mardi prochain, le 6 courant, à 3 heures p.m.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'informer qu'il sera impossible au Bureau des Commissaires d'être présent, vu qu'il y a une séance du Bureau d'appelée pour cette date.

3.—Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant le paiement d'une somme de \$1,900 à M. L. Langevin, représentant la balance de son contrat pour la construction de chalets dans l'île Sainte-Hélène.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'autoriser le paiement de ladite somme.

4.—(23020) Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant de permettre à la "Montreal Dairy Company, Limited", d'installer un réservoir à gasoline, un garage d'automobiles et une boutique de réparation de voitures automobiles sur le lot No cad. 1098, du quartier Sainte-Marie, No 280 à 294 avenue Papineau.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'accorder le permis demandé.

5.—(23023) Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, déclarant ne pouvoir recommander d'accorder le permis demandé par M. F. Meunier, de construire une boutique de voiture.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport, et d'informer le requérant en conséquence.

6.—(22881) Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant l'approbation des plans soumis par M. A. C. Larivière, pour couvrir une partie de la cour au No 435 rue Guy, pour y emmagasiner des voitures.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De recommander au Conseil l'approbation desdits plans.

7.—(23966) Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant le paiement à M. L. Langevin d'un montant de \$3,550, représentant le paiement final sur contrat pour la construction du Bain Emard.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'autoriser le paiement de ladite somme.

8.—Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, recommandant l'installation de deux téléphones dans les bureaux du Payeur de la Ville, au coût de \$25 chacun par année.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'autoriser l'installation desdits téléphones.

9.—(23041) Soumis un rapport de l'Officier des Salaires Raisonables, au sujet de la réclamation de MM. Jos. Boucher et André Leblanc, contre M. Masson, constructeur de kiosques sur l'île Sainte-Hélène, pour le compte de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Report of meeting held on the 2nd October 1914, p.m.

His Worship Mayor Martin, Chairman; Commissioners Côté and Ainey.

1.—On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the repairs to the City Hall entrance be suspended until further orders, and that Commissioner Ainey be requested to hold an investigation, in order to know who ordered said repairs.

2.—Submitted an invitation from Mr. Lessard to visit No. 39 Fire Station, Terminal Park, on Tuesday next, the 6th instant, at 3 p.m.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That Mr. Lessard be informed that it will be impossible for the Board of Commissioners to accept his invitation, as there is a meeting of the Board called for that date.

3.—Submitted a report from the City Architect, recommending that Mr. L. Langevin be paid a sum of \$1,900, representing the balance of his contract for the construction of comfort stations on St. Helen's Island.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That payment of the said sum be authorized.

4.—(23020) Submitted a report from the City Architect, recommending that the Montreal Dairy Co., Ltd., be allowed to erect a gasoline tank, an automobile garage and an automobile repair shop on lot Cad. No. 1098 St. Mary's Ward, Nos. 280 to 294 Papineau avenue.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the permission asked for be granted.

5.—(23023) Submitted a report from the City Architect, stating that he cannot recommend that the permission asked for by Mr. F. Meunier, to erect a cartwright's shop be granted.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said report be approved and that the petitioner be informed accordingly.

6.—(22881) Submitted a report from the City Architect, recommending that the plans submitted by Mr. A. C. Larivière to cover part of the yard at No. 435 Guy street, for the purpose of storing vehicles therein, be approved.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said plans be approved.

7.—(23066) Submitted a report from the City Architect, recommending that Mr. L. Langevin be paid an amount of \$3,550, representing the final payment on his contract for the construction of Emard Bath.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That payment of said sum be authorized.

8.—Submitted a report from the Superintendent of Municipal Buildings, recommending that two telephones be installed in the offices of the City Paymaster at a cost of \$25 each per annum.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the installation of the said telephones be authorized.

9.—(23041) Submitted a report from the fair wages officer, anent the claim of Messrs. Jos. Boucher and André Leblanc against Mr. Masson, contractor for the construction of kiosks on St. Helen's Island.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was